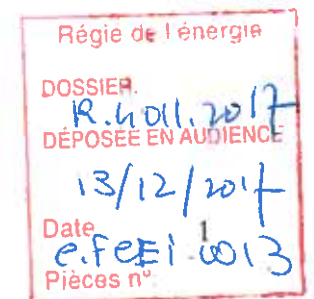

Présentation de la FCEI

Antoine Gosselin, économiste

R-4011-2017

13/12/2017



Plan de la présentation

- Revenu requis
 - Amélioration du temps de cycle
 - Développement de marché
 - Frais d'administration

- Tarif de relance industrielle

Revenu requis – Amélioration du temps de cycle

➤ Indicateurs en amélioration

- Temps de cycle déjà en amélioration (B-0087, p. 26)
 - Objectif d'amélioration de 2% est déjà rencontré pour 2018... et jusqu'en 2021
- Présentation du panel 1 de HQD, P.19
 - Délai moyen de réponse
 - Plaintes reçues
 - Délai moyen de raccordement simple

➤ Délais de prolongement en aérien et souterrain (B-0009, p. 15)

- *En ce qui a trait à l'indicateur Délai moyen de prolongement de réseau aérien, les résultats au 30 juin 2017 sont comparables à ceux au 30 juin 2016 et aux années précédentes, notamment depuis 2013. L'indicateur Délai moyen de prolongement de réseau souterrain au 30 juin 2017 est comparable à celui du premier semestre des précédentes années. À cet égard, le Distributeur tient à mentionner qu'étant donné le faible volume annuel de demandes de travaux de la part de promoteurs en réseau souterrain (moins d'une centaine), l'impact de quelques demandes avec des délais plus longs peut influencer les résultats.*

➤ Portion du délai due à HQD en amélioration

- 2015: 27 jours
- 2016: 23 jours
- 2017: 16 jours

Revenu requis – Amélioration du temps de cycle

➤ Délais de prolongement en aérien et souterrain (B-0009, p. 15)

- À la suite des différents échanges avec les associations de promoteurs, le Distributeur privilégié pour l'année 2017 la livraison des services aux clients en respect de la première date convenue avec ceux-ci, ce qui peut avoir aussi une incidence sur la réduction du temps de cycle total.

➤ R-3980-2016 (A-0040, pp. 50 et suivantes)

➤ ...il y a eu l'arrivée de monsieur Éric Martel, nouveau président d'Hydro-Québec à ce moment-là, qui nous a demandé pour l'évaluation de la qualité du service qu'on donne à nos clients, de faire évoluer l'indicateur délai moyen brut vers un autre indicateur, qui est celui de : je reçois une demande, je prends un engagement et je dois prendre les moyens nécessaires pour répondre à cet engagement-là auprès de nos demandeurs et de nos clients. (...) En deux mille seize (2016), avril deux mille seize (2016), on a mis en place ce qu'on appelle le Centre de gestion du soutien technique aux activités client. Les... le soutien technique aux activités client traite trois axes : qualification des travaux, c'est-à-dire bien comprendre ce que, entre autres, l'entrepreneur va vouloir qu'on fasse comme travaux; la coordination des travaux, c'est-à-dire aider tant notre client que nous à bien connaître les actions qui doivent être réalisées et en faire un suivi pour être capable de part et d'autre de tout mettre en oeuvre pour compléter les travaux le plus rapidement possible; et un ordonnancement de ce qu'on appelle des travaux techniques. Lorsqu'on a mis cette activité-là en application en avril deux mille seize (2016), à chaque année pour tous les types de clients on a une même courbe : cent pour cent (100 %) des demandes sont réalisées à l'intérieur des délais prescrits parce qu'on n'a pas beaucoup de demandes. En (...) deux mille seize (2016), cent pour cent (100 %) en janvier, quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) en février et soixante-dix-huit pour cent (78 %) en mars. Le premier (1er) avril, on a mis en place le CGSTAC et les résultats ont été à chaque mois, sauf un, à plus de quatre-vingt-neuf pour cent (89 %). Et aujourd'hui, en novembre deux mille seize (2016), nos résultats pour novembre sont à quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) du respect des engagements. Cette méthodologie-là, qui implique plusieurs joueurs dont le dernier est le Centre de gestion du soutien technique aux activités client, va s'appliquer ou s'applique en fait depuis la troisième semaine de novembre aux gens de l'APCHQ, c'est-à-dire tous les promoteurs ont maintenant accès, c'est-à-dire que toutes leurs demandes cheminent à travers le Centre de gestion du soutien technique aux activités client. Et on a la certitude, comme pour toutes les natures qui sont déjà intégrées à travers ce processus-là, que les mêmes résultats, les mêmes évolutions vont se répercuter au niveau des gens de l'APCHQ, comme pour en deux mille dix-sept (2017) ça va se répercuter pour tous les clients d'Hydro-Québec puisqu'en avril deux mille dix-sept (2017) toutes les natures de traitement des demandes clients vont être prises en charge selon ces nouvelles modalités là.

Revenu requis – Amélioration du temps de cycle

➤ D-2017-118 (R-3964-2015)

- *[597] La Régie comprend que l'utilisation des coûts moyens ou de cas types présentera toujours un écart en plus ou en moins, avec un calcul détaillé personnalisé pour chaque situation [note omise]. Cependant, à l'instar du Distributeur, la Régie considère que l'utilisation de prix forfaitaires générera des réductions de coûts et des gains d'efficience. De plus, l'approche de grilles de prix et de forfaits facilitera la compréhension des clients et simplifiera le traitement de leurs demandes d'alimentation.*

Revenu requis – Développement de marché

➤ Pertinence du budget additionnel non démontrée

➤ Le Distributeur n'a pas évalué la rentabilité

En fait ce qu'on essaie d'évaluer, c'est, au fur et à mesure qu'on avance dans l'organisation, si on voit des opportunités qui sont plus grandes. Il faut prioriser. La job de gestionnaire, c'est de prioriser où il y a... effort-bénéfice. Et à ces endroits-là qu'on va mettre, on va mettre les efforts. Mais, effectivement, on prévoit regarder les Kaizen qui vont être là. (D. Murray, notes sténographiques du 5 décembre 2017)

➤ Centres de données se raccordent déjà

➤ 42 existants

➤ 1 nouveau de 30 MW dans Notre-Dame de Grâce (eStruxture, 6 décembre 2017)

Revenu requis – Frais d'administration

- L'ajustement pour les ventes n'est pas cohérent avec l'effet historique des hivers froids ou chauds sur les frais d'administration. (B-0127, q. 13.1)
 - Impact des variations de température sur les frais d'administration est de 12 M\$, soit 20% des frais de 2015.
 - Les variations de ventes entre les années sont plutôt de l'ordre de 2% à 3%

	2012	2013	2014	2015	2016
Ventes au tarif D (GWh)	56 659	60 616	62 715	61 518	60 159

- La FCEI maintient sa recommandation d'un ajustement total de 3 M\$ pour la température, soit 2,3 M\$ en plus de l'ajustement de 0,7 M\$ déjà intégré par le Distributeur.

Revenu requis – Tarif de relance industrielle

- FCEI demande que le TRI soit accessible au tarif M
 - L'ouverture du TRI au tarif M ne présente aucun inconvénient
 - Cohérent avec le TDÉ
 - Justifications du Distributeur ne sont pas convaincantes
 - Essentiel du potentiel est au tarif L n'exclut pas un potentiel au M
 - Viser la compétition entre usines d'une même entreprise est inutilement limitatif
 - Le tarif comporte aussi un volet conversion